



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Maison Sport Santé

Question écrite n° 43977

Texte de la question

Mme Isabelle Valentin interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la marque d'état « Maison sport santé » accordée actuellement à 500 structures. À ce jour, les entreprises privées reconnues « Maisons sport santé » ne peuvent pas accompagner les patients post-cancer contrairement à l'arrêté pris. Seules les associations sont incluses dans le parcours de soins. Elle lui demande donc de bien vouloir lui apporter des précisions sur cette question.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Valentin](#)

Circonscription : Haute-Loire (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43977

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er février 2022](#), page 599

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)